

DÉROGATION MINEURE
N° DM 3003195166

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra le **7 novembre 2022, à 19 h**, dans la salle du conseil, située au **13665, boulevard de Pierrefonds**, le conseil d'arrondissement statuera sur la demande de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme pour l'immeuble suivant :

Étude	Lieu de dérogation
DM 3003195166	4940, rue Blaignier

Permettre dans la zone H1-3-366, pour un agrandissement d'un bâtiment résidentiel isolé de deux étages:

- un rapport plancher/terrain de 0,78 au lieu du minimum requis de 0,45.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quatorzième jour du mois d'octobre de l'an 2022.

Le secrétaire d'arrondissement par intérim



Pier-Luc Bisailon Landry, avocat

/ac